

L'honorable M. DANDURAND: J'avais pensé au 17, mais mon très honorable ami me paraissait si contrarié d'avoir à revenir le jour de la Saint Patrice, que, par considération pour lui, je propose le 21 mars.

L'honorable M. BALLANTYNE: Lundi c'est le 23 mars.

L'honorable M. POPE: Reculez encore.

Le très honorable M. GRAHAM: Saint Patrice est sauf, et j'en suis responsable.

L'honorable M. CALDER: Honorables sénateurs, ce n'est pas pour discuter la motion, mais pour faire une suggestion que je prends la parole. Hier et depuis les observations que nous venons d'entendre j'ai discuté avec un de nos collègues l'à-propos d'un comité spécial qui, à chaque session, désignerait deux ou trois sujets à étudier; ce serait une bonne manière d'occuper le Sénat. Notre collègue m'a dit qu'il avait souvent pensé à proposer au Sénat l'étude de tel ou tel sujet, mais n'avait jamais osé. Nous avons des problèmes importants qui ne touchent aucunement à la politique et qui cependant intéressent beaucoup le public; le Sénat, composé d'hommes d'expérience en matières publiques et économiques, pourrait fort bien, ce me semble, enquêter deux ou trois de ces problèmes à chaque session.

Le comité du tourisme qui a fait le travail que l'on sait illustre bien ce que je veux dire. L'œuvre de ce comité se voit d'un bout à l'autre du pays actuellement.

Le reboisement me vient à l'idée. Combien de nos gens savent ce qui s'est fait, ce qui se fait, et ce qui devrait se faire à ce sujet. J'avoue que je n'en sais pas grand'chose moi-même, et je voudrais bien être renseigné. Pour cela il me faudrait entreprendre des recherches je ne sais comment, ou avoir le rapport d'un comité qui enquêterait la question à fond. Le sujet est très important, tout le monde en convient. L'on sait comment nos forêts sont actuellement dévastées et l'on prévoit les conséquences dans trente, quarante ou cinquante ans, si rien ne se fait pour y remédier. Je mentionne cela à titre d'exemple seulement.

L'honorable leader du gouvernement nous dit que sous le système actuel il n'y a pas d'ouvrage pour le Sénat au commencement de la session. Je suis de son avis quant à cela; mais il me semble qu'après un premier ajournement nous pourrions bien nous occuper de quelques grandes questions d'intérêt général tout à fait étrangères à la politique.

Le très honorable M. GRAHAM: Très bien! très bien!

L'honorable M. CALDER: Mon idée serait donc d'avoir un comité composé de sept mem-

bres au plus, qui se réunirait au début de chaque session et désignerait les sujets que le Sénat devrait étudier au cours de la session. Ce comité aurait passablement à faire et il fournirait au Sénat des sujets de discussions fort intéressantes.

Je ne siège pas au Sénat depuis très longtemps,—quatorze ou quinze ans,—mais l'expérience et mes propres observations m'ont convaincu que la situation a toujours été la même et qu'elle ne changera jamais. C'est un système qui ne peut être modifié. Comme le disait le leader du gouvernement, les membres de la Chambre des communes doivent nécessairement s'occuper de choses qui ne nous regardent aucunement. Au commencement de chaque session, les Communes n'ont rien à nous envoyer et conséquemment nous n'avons rien à faire.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Honorables sénateurs, l'on pourrait appliquer une autre méthode. Je siège ici depuis cinq ans et j'ai déjà vu des mesures importantes présentées au Sénat d'abord. Le droit d'initiative en matière de législation appartient, nous le savons tous, aux deux chambres également. C'est au Sénat que furent d'abord présentés le bill des chemins de fer, le bill de la marine marchande,—le plus volumineux que j'aie jamais vu,—le bill de l'amirauté, le bill de l'assurance et le bill des brevets. Je ne vois pas pourquoi le gouvernement en fonction, quel qu'il soit, ne présenterait pas une partie au moins de ses mesures au Sénat d'abord.

Plusieurs d'entre nous ont fait partie des deux Chambres et quelques-uns,—j'en suis,—ont même été ministres. Loin de moi l'idée de critiquer l'autre Chambre, mais je crois qu'il suffit d'assister aux séances de nos deux plus importants comités, le comité des chemins de fer et le comité de la banque et du commerce, pour constater deux choses qui frappent. D'abord, pas d'allusion à la politique. J'en suis à ma cinquième session au Sénat et je n'ai jamais entendu un discours de parti en cette Chambre ni un mot de commentaire politique devant les deux comités que je mentionnais il y a un instant. Ensuite, au Sénat, l'examen des mesures se fait beaucoup plus rapidement et avec plus d'efficacité. Et cela parce que, étant nommés à vie, les élections ne nous intéressent point; et deuxièmement parce que les honorables sénateurs, ont,—je ne dirai pas tout vieilli, ce serait manquer à la vérité, surtout à l'égard des honorables sénatrices—mais comme l'a fait remarquer l'honorable sénateur de Saltcoats (l'honorable M. Calder) parce qu'ils sont plus riches d'expérience politique, économique et dans bien d'autres branches d'activité. Je sais que l'honorable leader du gouvernement en cette Cham-